MOBILIER URBAIN

UrbaNÉO
Acteur de la mobilité durable

Activité

Domaine : Mobiliers urbains de transport non publicitaire

Clients : Collectivités et Administrations Territoriales

Chiffres clés

24 ans d'existence
47 collaborateurs
6 agences réparties en France

Avec l'EFC

4 postes ont pu être créé.
Plus de 1/3 du chiffre d'affaire provient maintenant d'une l'offre de service plus durable d'un point de vue économique et environnemental.

Coordonnées

@ : urbaneo-nord@urbaneo.eu

tel : 03 21 37 89 10

ZI PARC À STOCK
62820 LIBERCOURT

Site internet : urbaneo.eu

Dirigeant

Thierry Delcourt

DÉCOUVREZ MON TÉMOIGNAGE

Parcours EFC

Entre septembre 2013 et juin 2014, Thierry Delcourt participe au premier parcours d'accompagnement autour de « l'Économie de la fonctionnalité », par la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille

Initialement spécialisé dans la fourniture de pièces détachées de mobiliers urbains des lignes de transport, le centre logistique d'Urbanéo permet aux collectivités d'accéder rapidement à un approvisionnement pour entretenir efficacement leurs abris-bus et poteau d'arrêt de bus. La maintenance des équipements a ensuite été proposé dès 2007, en plus de leur conception et leur installation. L'entreprise est devenue, de ce fait, concernée par la fin de vie de ses produits.

Urbanéo s'attache alors à l'écoconception de ces mobiliers urbains. Son abris-bus a l'avantage de proposer un éclairage solaire, d'utiliser des matériaux recyclables sans métaux lourds dans sa fabrication. Les équipements écoconçus d'Urbanéo ont un impact environnemental inférieur de 35% aux équipements classiques. Pour autant, la perspective d'un développement durable pour Urbanéo se situe au-delà de la question de ses produits.

Pour se développer, les entreprises proposant une maintenance ont intérêt à ce que leurs produits soient régulièrement dégradés. En effet, la casse de certains mobiliers génère de l'activité. Concevoir un abris-bus très robuste semble alors contreproductif. Parallèlement, la logique des marchés publics contraint les entreprises à vendre toujours moins chère. Pour proposer des offres accessibles, ces entreprises doivent réduire inévitablement la qualité de leurs propositions. Pourtant, le manque de résistance des équipements low-costs n'est pas dans l'intérêt des collectivités qui devront en payer plus régulièrement la maintenance.

Pour rendre réellement service aux collectivités, Urbanéo propose la mise à disposition de son mobilier urbain durable, dont l'entreprise reste propriétaire, en plus de fournir de manière intégrée tous les services associés : l'entretien, la maintenance, l'affichage et un travail sur la pertinence de l'information au regard des besoins réels des usagers, mais aussi l'accompagnement des collectivités en termes de signalétiques et du choix du mobilier selon les quartiers. Si dans la réalité un abris-bus n'a pas la même vie devant un commissariat de police ou devant un lycée technique, préconiser de mettre à certains endroits des abribus avec des vitres plus épaisses et mener des actions de préventions deviennent stratégiques pour Urbanéo, qui reste propriétaire et donc premier impacté par sa durée de vie.

« Requalifier notre métier vers le service nous permet de sauvegarder plus d'emplois locaux au détriment d'une production délocalisée. »

Thierry Delcourt, Dirigeant de Urbanéo

RESULTATS

Bien qu'il soit difficile de répondre de cette manière aux appels d'offre publics, qui restent organisés en silos et centrés sur la recherche de prix bas, le dirigeant de Urbanéo affirme que plus d'un tier du chiffre d'affaire est issue de cette offre de service relevant de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

La coopération avec les techniciens de collectivité n'est plus entachée par des rapports de force et intérêts divergents, mais enrichie par des enjeux de qualité partagés et un dialogue orienté vers la fluidité de la mobilité sur le territoire.

Nekoé

CLUB noé
L'économie autrement